Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de documents

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Le modèle de Clausewitz et les conflits du XXIe siècle.

Sujet de dissertation 2

La valorisation du patrimoine dans le monde : atout ou menace pour sa préservation ?

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivante :

Étude critique de documents : Le changement climatique et ses enjeux mondiaux

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que la prise en compte du changement climatique reflète des dynamiques géopolitiques et économiques mondiales.

Document 1

Le 12 décembre 2015, lors de la COP21 à Paris, était conclu un accord historique sur le climat, fruit d'un intense travail diplomatique et d'une prise de conscience générale de l'urgence de la situation. 195 pays s'accordaient pour lutter contre le dérèglement climatique malgré les situations nationales divergentes […].
Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères français, parlait de « multilatéralisme universel », inclusif et ouvert : « La totalité des États se sont réunis [...] ; chaque État a été non seulement entendu mais écouté [...] ; les acteurs non étatiques que sont les entreprises, les collectivités locales, les ONG, la société civile, ont été associés et ont joué un rôle important dans la dynamique collective. »
La *«* communauté internationale *»* fut à cette occasion une réalité. Les principaux objectifs, de limiter le réchauffement de la température à 1,5°C d'ici 2100 et d'alimenter (pour les pays développés) le « fonds vert pour le climat » à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 afin d'aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs, ont été acceptés par tous. Le fait que les deux plus gros pollueurs — Chine et États-Unis — aient modifié leur politique et accepté de relever le défi du dérèglement climatique a beaucoup contribué à la conclusion de l'accord. Certains trouvent que ce dernier n'est pas assez ambitieux ou insuffisamment contraignant. C'est pourtant la première fois qu'un accord environnemental est conclu de manière multilatérale.
Mais en 2018, Donald Trump dénonçait cet accord, dans une politique globale de rejet du multilatéralisme. Il estime que cet accord vient limiter la croissance de l'économie américaine. Il veut par ailleurs satisfaire le lobby du charbon. Cette décision provoque un tollé mondial — le président français Emmanuel Macron détournant le slogan de Trump « *Make America Great Again*[1] » en « *Make our Planet Great Again*[2] ». Le Brésil (9e puissance économique mondiale) et l'Australie (14e) sont également dirigés par des climatosceptiques. Aux États-Unis, cette décision suscite des oppositions, de nombreux Américains étant conscients des dégâts du réchauffement climatique, le nombre de catastrophes qu'on ne peut plus qualifier de « naturelles » se multipliant. L'État de Californie et la ville de New York, entre autres, décident de continuer à respecter l'accord de Paris. […]
Le problème principal est que de trop nombreux gouvernements privilégient les nécessités à court terme du développement économique national le moins entravé possible au détriment des intérêts à long terme de l'humanité.

Pascal Boniface, *Comprendre le monde*, Malakoff, 2021, p. 228-229.

[1] Rendre sa grandeur à l'Amérique.
[2] Rendre sa grandeur à la planète.

Document 2

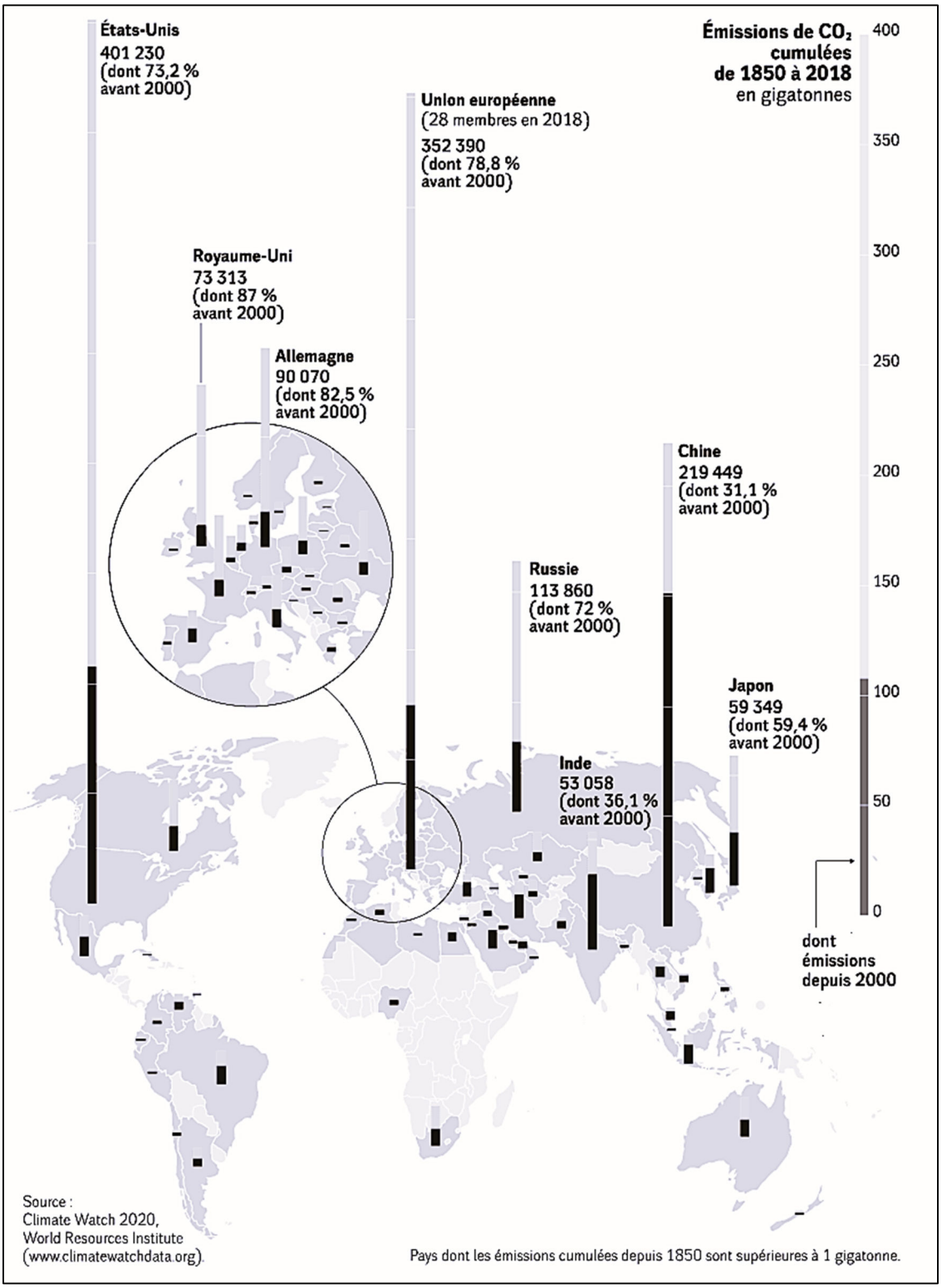

Cécile Marin, dans Frédéric Durand, « Climat, une conférence à la recherche du temps perdu », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2021, p 14-15[1].

[1] Carte réalisée à l'occasion de la COP 26 qui s'est tenue à Glasgow (Royaume-Uni) du 31 octobre au 12 novembre 2021.